

MGR LAFLECHE ET MGR TACHE, LINGUISTES

Dans sa lettre du 30 juillet 1847, à Mgr Bourget Monseigneur Provencher, confirme par un témoignage précieux que nous tenons à publier, l'idée qu'on s'est toujours faite du don des langues que possédaient à un degré supérieur Mgr Lafleche et Mgr Taché :: "Il (Mgr Lafleche) a réussi à apprendre le Cris et le Montagnais, ainsi que le Père Taché, depuis son arrivée à l'Isle à la Crosse, n'ayant pour interprète qu'un sauvage aveugle, ne parlant pas un mot de français. M. McKenzie me dit en parlant d'eux : 'but they have succeeded well in learning both languages during the winter and could converse with those tribes in their own tongue well when I left l'Isle à la Crosse.'"

LE PARLER FRANÇAIS EN FAMILLE

Arrachez la langue à l'honneur. Il en meurt.

Arrachez la langue à la race. Elle en meurt.

La race française et sa langue ne font qu'un.

Le jour où le Canadien-français ne parlera plus le français, il n'y aura plus ni canadien, ni français. Il y aura une espèce de Yankee. Allez voir aux Etats-Unis. Là-bas il n'en manque pas, hélas! de descendants, ou descendus, d'anciens pères canadiens. Ils ont cessé presque tous d'être catholiques, voire même chrétiens, pour se protestantiser en même temps qu'ils se Yankéisaient.

Pourquoi? Parce que grâce à des mariages déplorablement mixtes ils ont introduit à la fois le protestantisme et la yankéisation dans la famille. Au bout de quelques générations c'est fini. Ils ne parlent plus le français dans la famille. Ils finissent par l'oublier, par l'ignorer radicalement. C'est devenu, pour eux, une langue étrangère. Ils vont jusqu'à yankéiser leurs noms de famille, leurs noms de baptême eux-mêmes n'ont plus rien de français ni de chrétien. Ils ne portent plus de noms de saints patrons catholiques. Le même phénomène a une tendance à se produire en Canada, en matière de prénoms de baptême. C'est une importation que le clergé ne doit pas tolérer.

Donc, c'est dans la famille qu'il faut commencer l'apostolat du parler français et le clergé devrait s'entendre pour refuser au baptême d'accepter tout autre prénom que celui de saints de l'Eglise.

C'est ensuite aux pères et mères de famille qu'il faudrait s'adresser. Ici encore le clergé, même en chaire, pourrait exercer une action puissante. Voyez comme en Pologne, en Russie, en France même, les prêtres prennent courageusement la défense des langues nationales contre la prussification, contre la russification. En Bretagne la maçonnerie de la